

Échos

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **2 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2^e conférence nationale de promotion de la santé à Lucerne

Donner de nouvelles impulsions

La Fondation pour la promotion de la santé entend mettre en place une «policy» nationale de promotion de la santé. En outre, elle veut encourager la création de réseaux et propose dans ce but de fixer des critères ayant force obligatoire.

La 2^e conférence nationale de promotion de la santé mise sur pied par la Fondation 19 à fin mars à Lucerne avait pour thèmes principaux «policy» et mise en réseau. Par «policy» en promotion de la santé, on entend une base cohérente et ciblée de démarches et de décisions en matière de promotion de la santé destinées à atténuer le problème «santé» qui préoccupe notre société. Cette base est prévue pour être soutenue

par tous les partenaires importants de Suisse et intégrée dans une politique nationale de santé. Une plus-value doit ainsi être créée pour la société, la politique dans son ensemble, la politique fédérale, les cantons, les communes, les caisses, les ONG, les organisations privées, les individus ainsi que pour la fondation elle-même. Par ses impulsions, la fondation se propose de soulager les organisations partenaires et de collaborer activement à l'élaboration d'une politique nationale de promotion de la santé. La «policy» en promotion de la santé sera mise au point d'ici mai 2001 sous l'égide de la fondation.

S'agissant des réseaux en promotion de la santé, la fondation envisage de fixer les critères suivants:

- prise en compte des principaux partenaires actifs dans le domaine concerné;
- accent sur la promotion de la santé et sur la mise en œuvre de mesures appropriées;
- principales fonctions: élaboration de normes communes (p. ex. exécution/mise en œuvre, contrôle de la qualité, évaluation, information, documentation), coordination, formation continue dans le cadre du réseau.

Il est en outre souhaitable de disposer d'un organe de coordination possédant ses propres ressources, d'entretenir des relations publiques et d'entreprendre des démarches communes.

En Suisse, il existe déjà plusieurs programmes communautaires de ce type, dont les réseaux Ecole et santé, activité physique, alimentation ainsi que les hôpitaux œuvrant à la promotion de la santé. **m**

Renseignements: Fondation suisse pour la promotion de la santé, Fondation 19, avenue de la Gare 52, case postale 670, 1001 Lausanne, tél. 021/345 15 15, fax 021/345 15 45, e-mail: office@healthprom.ch

Sondage

La population suisse souffre du stress

Ainsi que le montre un sondage récent de la Fondation suisse pour la promotion de la santé, les Suisses se sentent touchés par le stress. On constate en outre parmi la population un fort déficit d'activité physique.

Ces conclusions viennent confirmer les résultats d'enquêtes précédentes sur le comportement des Suisses vis-à-vis de leur santé. Ce bilan contraste avec l'estimation personnelle des quatre cinquièmes des personnes interrogées: elles jugent en effet leur état de santé «bon» à «très bon». Le sondage met donc en évidence l'écart qui existe entre la théorie et la pratique.

Face à ce décalage, la Fondation suisse pour la promotion de la santé estime qu'il est important d'agir. «Nous devons prendre conscience de notre responsabilité et apprendre à préserver et à faire fructifier cette précieuse ressource naturelle qu'est la santé», dit Klaus Fellmann, président de la fondation. «C'est le but que poursuit la fondation pour toutes les personnes qui vivent en Suisse. Feel Your Power, première campagne nationale pour la pro-



**Docteur D. Moniack
Conseil maladie n° 1:**
Évitez soigneusement toute activité physique ou sportive. Ne marchez jamais à pied. Méfiez-vous du vélo. Et surtout ne respirez jamais à fond, sauf quand vous avez la fumée.

www.FeelYourPower.ch



**Docteur D. Moniack
Conseil maladie n° 2:**
Respectez rigoureusement cette règle: mangez trois fois plus. Ne vous arrêtez surtout pas sous prétexte que vous n'avez plus faim. Et ne perdez pas votre temps à mâcher.

www.FeelYourPower.ch



**Docteur D. Moniack
Conseil maladie n° 3:**
Travaillez jour et nuit sans relâche. Si vous faites une pause, regardez un polar ou un film d'horreur pour être sûr de maintenir au top votre taux d'adrénaline.

www.FeelYourPower.ch

motion de la santé, est pour nous le moyen d'informer les gens et de les inciter à agir.»

«Feel Your Power» donne des conseils concrets en matière d'activité physique, d'alimentation et de détente. La campagne a pour objectif de motiver les gens à transformer leurs bonnes résolutions en actes. Car les améliorations souhaitables passent obligatoirement par un changement de comportement. **m**

Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19

La Fondation suisse pour la promotion de la santé a pour mission de mettre en application l'article 19 de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie. Elle est placée sous le contrôle du Conseil fédéral et a pour objectif d'initier, de coordonner et d'évaluer des actions en faveur de la santé de toutes les personnes qui vivent en Suisse. Pour de plus amples informations: Service de presse Feel Your Power, case postale, 6342 Baar, tél. 041/769 30 00, fax 041/769 30 01.